

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.



Attoujjan Nanta  
 Déclaration de Maladie

Nº P19- 0042205

NO: 18888

Optique  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9598

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

BARRI Hamid

Date de naissance :

06/10/11 1981 05/10/66

Adresse :

HASSÉ MASSIRA EMZ N°8 CASA

06/10/11 1988

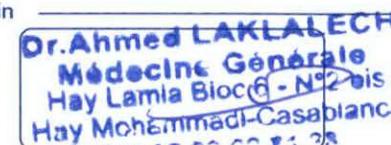
Tél. : 06642127

Total des frais engagés : 150,00 + 220,60 Dhs

120000

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

02/01/2020

Nom et prénom du malade : BARRI NAIMA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Colite Nephritis

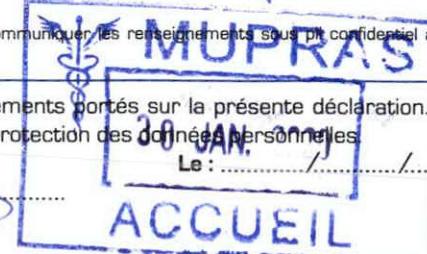
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/2005		7	150,00	Dr. Ahmed LAKLAEO Médecine Générale Hay Lamia Bl. 22 Hay Mansour El-Casab. Télé: 02 22 21 28

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27.02.	220,60

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES :**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 CASA BOURNAZEL Avenue Chouaib El Alami, Quartier Sidi Hmed Casablanca - Tel 05 22 71 92 63	04/07/2010	WRC-2010-001	300,00

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

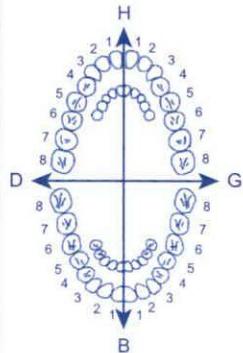
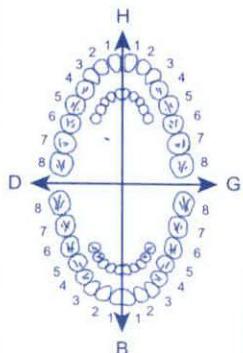
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR AHMED LAKLALECH

الدكتور أحمد لقلالش

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux publics

Hay Lamia, Bloc 6 n° 2 Bis, Hay Mohammedia,

Aïn Senâa - CASABLANCA

Tél. : (0) 522 62 81 38

Casablanca, le :

02/01/2020

الطب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي لمياء بلوك 6 رقم 2 مكرر الحي المحمدى

عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 62 81 38

الدار البيضاء، في :  
41,70

J. Barri

41,70  
1)

Praffenvi 100 -  
S.V. 100 mg/100 ml

NO - SPA FORTE 80MG  
CP B20  
PER.:05/2022  
LOT:9MMA066  
P.P.V.:45DH/00  
6 118000 061816

45,00  
2)

S.V. 800 mg/100 ml

RELAXOL 500MG/2ML  
CP B20  
PER.:04/2022  
LOT:9MMA119  
P.P.V.:53DH/00  
6 118000 060833

53,00  
3)

Relaxol 2  
100 mg/100 ml

Dr. Ahmed LAKL  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 Bis  
Hay Mohammedia - Aïn Senâa  
Tél. : 0522 62 81 38

LOT 190816  
EXP 01/2022  
PPV 42.00DH

42,00  
4)

KALEST 100 mg/100 ml

Dr. Ahmed LAKL  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 Bis  
Hay Mohammedia - Aïn Senâa  
Tél. : 0522 62 81 38

38,00  
5)

100 mg/100 ml

Dr. Ahmed LAKL  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 Bis  
Hay Mohammedia - Aïn Senâa  
Tél. : 0522 62 81 38

220,60 ARTIFLE X 60  
1 AMU 2K

# ORDONNANCE

Dr. Ahmed LAKLALECH  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél: 05 22 71 92 88

Ordonnée le 02/01/2020

ATTOUI JAR NAHAA

Ds Coligium Nephrectomy 6

11

WRO SCAN

RADIOLOGIE  
CASA DOURNAZEL  
168 Avenue Hassan II  
Casablanca - Tel : 05 22 71 92 88

Cachet du médecin

Dr. Ahmed LAKLALECH  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél: 05 22 71 92 88

Ahmed LAKLALECH  
Médecine Générale  
Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis  
Hay Mohammadi-Casablanca  
Tél: 05 22 71 92 88

# RADIOLOGIE

## CASA BOURNAZEL



الفحص بالأشعة  
بورنازيل البيضاء

Dr. Ouadia EL ALAMI  
د. وديعة العلمي

Dr. Nadia MARDHI  
د. نادية مرضي

Casablanca, le 04/01/2020

### FACTURE N° : 00050/2020

Nom & Prénom : ATTOUIJAR NAIMA  
Date d'examen : 04/01/2020

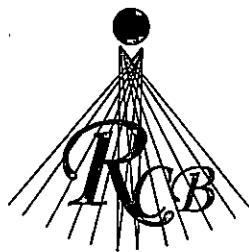
<i>Examens</i>	<i>Honoraires</i>
UROSCANNER	1300 DH
<b>NET A PAYER</b>	<b>1300 DH</b>

Arrêté à la somme de :  
MILLE TROIS CENTS DH



# RADIOLOGIE

## CASA BOURNAZEL



الفحص بالأشعة  
بورنازيل البيضاء

Dr. Ouadie EL ALAMI

د. وديعة العلمي

Dr. Nadia MARDHI

د. نادية مرضي

Casablanca , le 04/01/2020

PATIENT : ATTOUIJAR NAIMA  
MEDECIN TRAITANT : DR AHMED LAKLALECH  
EXAMEN(S) REALISE(S) : UROSCANNER

### INDICATION :

- Coliques néphrétiques gauches.

### TECHNIQUE :

- Acquisition spiralée millimétrique sur l'ensemble de l'arbre urinaire sans injection de produit de contraste.
- Reconstructions MPR multiplanaires.

### RESULTAT :

- Les deux reins sont de volume normal, de contours réguliers, bien différenciés, mesurant 102.37mm de grand axe à droite et 100.9mm de grand axe à gauche.
- Le cortex rénal est d'épaisseur respectée aussi bien à droite qu'à gauche.
- Absence de dilatation des voies excrétrices rénales.
- Les deux uretères paraissent fins et libres sur tout leur trajet.
- La vessie est semi-pleine, de plage homogène, sans épaissement pariétal notable.

### Par ailleurs.

- Absence d'anomalie de volume ou de densité du foie, de la rate, du pancréas, et des surrenales.
- Absence d'adénopathie profonde de taille significative.
- Absence d'épanchement péritonéal.

### CONCLUSION :

- Uroscanner ne révélant pas d'anomalie notable.

Merci de votre confiance  
Dr. NADIA MARDHI  
Radiologue  
148, Avenue Colonel El Allam, Quartier Sadri, Casablanca  
Signature Dr. MARDHI

رقم 148، شارع العقيد العامري، حي السدري مقاطعة مولاي رشيد - الدار البيضاء

N°: 148, Avenue Colonel El Allam, Quartier Sadri, Arrond. Moulay Rachid - Casablanca

Tél : 05 22 71 92 69 - IF: 15256670 - Patente: 37972212 - INPE : 091190249 - ICE : 002025401000057

RADIOLOGIE  
CASA BOURNAZEL  
148, Avenue Colonel El Allam, Quartier Sadri, Casablanca  
Tél : 05 22 71 92 69